

COMMUNIQUE CONJOINT
Ministres des Affaires Etrangères du Royaume du Maroc et du Japon

Le Docteur Saad Dine El Otmani, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Royaume du Maroc a effectué une visite officielle au Japon du 4 au 7 Mars 2012 à l'invitation de M. Koichiro Gemba, Ministre des Affaires Etrangères du Japon . Lors de leur rencontre, en date du 5 Mars 2012, les deux parties ont souligné la portée et la profondeur des relations entre le Japon et le Maroc rehaussées par les liens d'amitié qui existent entre la Famille Royale du Maroc et la Famille Impériale du Japon, ainsi que la coopération étroite sur le plan internationale. Ils ont ensuite procédé à un échange de vues au sujet des relations bilatérales et des questions d'ordre régional et international d'intérêt commun.

Monsieur Gemba a une nouvelle fois exprimé ses sincères remerciements au Maroc pour les marques de sympathie, les aides diverses de la part de la société civile et la mission d'assistance à la zone sinistrée envoyée par l'Ambassade du Maroc au Japon . Monsieur El Otmani a réitéré les condoléances attristées du Royaume du Maroc suite au sinistre qui a frappé le Japon insistant sur son admiration pour la ténacité et la discipline remarquables du peuple japonais face à cette grave catastrophe naturelle.

I- Sur le plan bilatéral :

a. Sur le plan politique :

Monsieur Gemba a salué le rôle précurseur de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans l'initiation des réformes politiques au Maroc et la progression active du processus démocratique consacrée par l'adoption de la nouvelle constitution et les élections législatives qui se sont déroulées dans un climat responsable et serein. A cet effet, M. Gemba a assuré M. El Otmani du soutien constant du Japon aux efforts du Maroc en matière de réformes.

Monsieur El Otmani a indiqué que le Gouvernement Marocain a pour priorité, sur le plan politique, la mise en place de la bonne gouvernance à travers la moralisation de la vie publique, l'élargissement des libertés individuelles et collectives et la réforme de la justice, et sur le plan économique, la lutte contre le chômage et la précarité sociale. A cet effet, Monsieur El Otmani a remercié le Japon pour l'accompagnement du Maroc dans les chantiers de développement socio-économiques depuis plusieurs décennies et récemment son appui aux programmes dans le cadre de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH);

Les deux Ministres ont confirmé leur intention de renforcer les relations bilatérales à travers des visites mutuelles et la tenue régulière de la Commission Mixte. Ils ont convenu de tenir la 3^{ème} Commission Mixte pendant l'année en cours après l'automne à Tokyo.

b. Sur le plan économique :

Les deux Ministres se sont félicités de la consolidation, ces dernières années, des relations économiques en particulier dans le domaine de l'industrie manufacturière. Ils ont exprimé leur intention de continuer à œuvrer pour le renforcement des échanges commerciaux et la promotion des investissements japonais au Maroc.

Les deux Ministres ont convenu de poursuivre la coopération dans le domaine de l'énergie solaire, conformément au Memorandum de Coopération qui a été signé, du côté japonais, par le Ministre de l'Economie, du Commerce Extérieur et de l'Industrie et l'Organisation de la Nouvelle Energie et du Développement de la Technologie Industrielle (NEDO), et du côté marocain, par le Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, l'Agence Marocaine pour l'Energie Solaire (MASEN) et l'Office National de l'Electricité (ONE) lors de la 2^{ème} Réunion du Forum Economique Arabo-Japonais dont les travaux se sont tenus à Tunis en décembre 2010.

Dans ce contexte, s'agissant des futurs projets relatifs à la production de l'énergie au Maroc, M. El Otmani a affirmé l'intention de son gouvernement de mettre en place un système de production de l'énergie solaire facilitant la participation des entreprises étrangères, dont les firmes japonaises spécialisées dans ce genre d'énergie. M. Gemba a exprimé le soutien du Japon à ce sujet.

c. Sur la coopération économique

M. Gemba a exposé la politique du Japon en matière d'appui aux réformes et à la démocratisation des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, dont le Maroc, dans le cadre du partenariat de Deauville. De même, il a exprimé son intention à apporter son assistance dans les domaines de la démocratisation, de l'atténuation des disparités régionales par l'aménagement des infrastructures en milieu rural, du développement industriel à travers des aides dans les domaines de l'installation d'infrastructures industrielles, de l'agriculture et de la pêche, de la lutte contre le chômage des jeunes tels que la formation professionnelle, basé sur les aides déjà octroyées en particulier dans le domaine des infrastructures.

Dans ce cadre, les deux Ministres ont procédé à la signature d'un échange de notes relatives à une assistance financière hors projet sous forme de don de machines industrielles, fabriquées dans les zones sinistrées par le grand séisme de l'Est du Japon, d'une valeur totale de 300 millions de yens, afin d'appuyer les efforts de développement socio-économique au Maroc. Par cette action, les deux parties ont voulu exprimer leur souhait quant à la contribution de ce projet au développement socio-économique au Maroc et la reconstruction économique des zones sinistrées du Japon.

Le Ministre japonais a fait part de l'intention de son pays d'effectuer la coopération sous forme du prêt en yens pour le « Projet d'aménagement des égouts d'eau III » en vue de la protection de l'environnement et de l'atténuation des disparités. Le Ministre marocain a indiqué que ce projet contribuera à résoudre des problèmes socio-économiques du Maroc que

son gouvernement s'y œuvre et a remercié son homologue pour cette aide du Japon opportune.

Le Ministre Japonais s'est félicité de la coopération triangulaire que le Maroc entretient avec des pays d'Afrique subsaharienne dans les domaines de la pêche, de l'installation des canalisations et égouts d'eau, de la santé maternelle et infantile, des infrastructures routières, de la pêche et de l'agriculture. Il a affirmé son intention de renforcer ce type de coopération avec le Maroc en tant que partenaire du Japon. Pour sa part, la partie marocaine a exprimé sa satisfaction à l'égard de la coopération triangulaire avec le Japon, et promis des efforts suivis pour en assurer l'efficacité, tout en exprimant son souhait de l'élargir à d'autres secteurs.

M. El Otmani a exprimé ses remerciements pour les aides que le Japon a déjà octroyées jusqu'à ce jour au Maroc et pour celles auxquelles s'est engagé le Ministre japonais.

II- Sur le plan international

Au sujet de la situation au Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, les deux Ministres se sont félicités de l'avancement du processus de démocratisation dans la région.

Ils ont exprimé leur préoccupation face aux tensions que connaît en particulier la Syrie, et ont convenu de l'importance du maintien de la paix et de la stabilité dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Ils se sont aussi accordés sur une collaboration visant à établir la paix et la stabilité en renforçant la coopération concernant la situation en Syrie et le dossier du Moyen-Orient.

Rappelant ses visites en Algérie et en Tunisie et la tenue de la 30^{ème} Réunion des Ministres des Affaires Etrangères de l'Union du Maghreb Arabe, le 18 février 2012 à Rabat, M. El Otmani a affirmé que le gouvernement du Royaume du Maroc est fermement attaché à la relance de la dynamique maghrébine pour l'édification d'un Maghreb uni et prospère ainsi qu'à l'intégration économique avec des pays arabes à travers des cadres tels que GAFTA ou l'Accord d'Agadir. M. Gemba s'est félicité des efforts diplomatiques du Maroc et affirmé que son gouvernement soutient le Maroc et les autres pays de la région du Maghreb arabe dans la voie de l'intégration régionale, facteur important pour le développement économique. S'agissant de la question du Sahara, M. Gemba a réitéré la position du Japon en formulant le souhait que les parties concernées puissent régler ce conflit promptement et pacifiquement par la négociation dans le cadre de l'ONU.

Par ailleurs, M. Gemba a indiqué que la 3^{ème} Réunion du Forum Economique Arabo-Japonais se tiendra à Tokyo en 2012 et aura pour objectif de renforcer davantage les relations économiques. M. El Otmani a estimé que ce forum est un outil efficace, et a fait savoir qu'une délégation de niveau ministériel y prendra part. Les deux Ministres ont convenu de l'utilité de tenir une réunion ministérielle Japon-Maghreb lors de cette 3^{ème} édition du Forum, à l'instar de celle qui a été organisée en marge de la 2^{ème} réunion dudit Forum.

S'agissant de la lutte contre le terrorisme, les deux parties ont partagé leurs préoccupations au sujet des menaces contre la sécurité dans la région du Maghreb et du Sahel et confirmé la nécessité d'une coopération régionale et globale étant conscients que le terrorisme est un problème transfrontalier. Ils ont affirmé leur intention de renforcer la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme. A cet égard, M. El Otmani a rappelé les défis posés aux pays du Maghreb par la circulation d'armes de toutes sortes en provenance de la Libye.

Les deux Ministres ont confirmé leurs intention réciproque de renforcer davantage leur coopération étroite sur le plan international, notamment au sein de l'ONU.

A cet égard, les deux Ministres ont réitéré la nécessité de l'accomplissement prompt de la réforme du Conseil de Sécurité et de l'importance du Japon sur l'échiquier international. M. El Otmani a réitéré le soutien du Maroc à la candidature du Japon aux élections des Etats membres non-permanents en 2015. M. Gemba a exprimé ses sincères remerciements et s'est félicité de l'élection du Maroc en tant qu'Etat membre non permanent audit Conseil.

Le Ministre japonais a exprimé sa forte préoccupation vis-à-vis de la situation des droits de l'homme en Corée du Nord, et notamment la question des enlèvements. Il a également exprimé sa gratitude pour le soutien permanent du Maroc à la Résolution sur la situation des droits de l'Homme dans la République Populaire Démocratique de Corée que le Japon a proposé, avec l'Union Européenne, à l'Assemblée Générale de l'ONU, considérant que la question des enlèvements est un problème universel qui se pose pour la société internationale en tant qu'empiétement sur les droits de l'Homme. Le Ministre marocain a exprimé sa compréhension quant à la position du Japon vis-à-vis de la question des enlèvements. Les deux Ministres ont confirmé la poursuite de leur coopération au sujet du projet de la Résolution. M. Otmani a mentionné que le problème des droits de l'Homme existe aussi dans les camps de Tindouf.

En ce qui concerne la 4^{ème} Réunion Ministérielle de Suivi de la TICAD qui aura lieu les 5 et 6 mai prochain au Maroc, M. El Otmani a exprimé les remerciements du Maroc au gouvernement japonais pour lui avoir octroyé l'honneur de l'abriter. Les deux Ministres ont exprimé leur intention de collaborer pour son succès et pour réussir la TICAD V qui se tiendra en juin 2013 au Japon.

Tokyo, le 5 mars 2012

Koichiro GEMBA
Ministre des Affaires Etrangères
du Japon

Saad Dine EL OTMANI
Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération du Royaume du Maroc